

Portant Reclassement dans l'Ordre du Mérite du Bénin de Monsieur LALY Philippe, Soldat de 2^{ème} classe à la retraite.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
 CHEF DE L'ETAT
 CHEF DU GOUVERNEMENT
 GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu la loi n°87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- Vu le décret n° 2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu la demande de reclassement dans l'Ordre du Mérite du Bénin de l'intéressé du 26 septembre 2014 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin. 1

DECRETE :

Article 1er : En application des dispositions de l'article 64, alinéa 2 de la Loi n°94-029 du 03 juin 1996 portant Réorganisation de l'Ordre National du Bénin, Monsieur LALY Philippe, Soldat de 2^{ème} classe à la retraite, précédemment Chevalier de l'Ordre du Mérite de la République Populaire du Bénin est reclassé dans l'Ordre du Mérite du Bénin à concordance de grade.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 novembre 2014

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand Maître de l'Ordre National du Bénin.

Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
 l'Ordre National du Bénin

Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES 26 - GCONB
 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 12 - DPE-DCC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT- 3 - BN- DAN- ONIP 3
 - UNB - FASEG - ENA - 3 - JORB 2 - INTERESSE 01.